



SAINTE - ANNE

COLLEGE
LYCEE
CLASSES
PREPARATOIRES

Journal de rentrée

Année scolaire 2026 / 2027

Bienvenue au collège et lycée **Sainte-Anne** !

Merci pour l'intérêt et la confiance que vous nous témoignez.
Nous serons ravis d'accueillir vos enfants à la rentrée scolaire.

Ainsi, vous trouverez au travers de ce journal diverses informations :
date de rentrée, réunion de parents, calendrier des vacances, etc.



Contact

Services administratif & vie scolaire

Informations congés d'été / reprise

Les services administratifs seront fermés à compter du **lundi 13 juillet** au soir et vous accueillerez de nouveau le **jeudi 20 août à partir de 9H00**.

Nos services seront exceptionnellement fermés le vendredi 28 et lundi 31 août en raison de la journée de pré-rentree des enseignants et du personnel de l'établissement.

Nous contacter

Par téléphone au **02 98 44 76 82**

Suivant le service souhaité, taper directement le numéro correspondant (1, 2, 3 ou 4)

Service	Raccourci clavier	Horaires	Contact
Accueil - Secrétariat	4	08H00 - 12H15 13H15 - 17H30	accueil@sainte-anne-brest.fr ou via l' ENT Skolengo Collège : Mireille PERCHOC Lycée & CPGE : Valérie DOS SANTOS
Comptabilité	3	09H00 - 12H30 13H30 - 17H30 (17H00 le mercredi)	comptabilite@sainte-anne-brest.fr ou via l' ENT Skolengo Bryan GUENNOU
Vie scolaire Lycée / CPGE	2	07H30 - 12H30 13H30 - 17H00	via l' ENT Skolengo Frédéric BRABO ou Audrey SAMBOU
Vie scolaire Collège	1	07H30 - 12H30 13H30 - 17H20	via l' ENT Skolengo Véronique SOUN (Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi) Audrey SAMBOU (Jeudi)

Rentrée

Calendrier de rentrée

Au collège

Une **visite pour les nouveaux collégiens** n'ayant pas pu découvrir l'établissement est organisée le jeudi 27 août à 14H (les familles peuvent être présentes).

Niveau	Date	Horaire	Lieu
6ème*	Mardi 1 septembre	09H30	Cour du haut du collège
5ème	Mercredi 2 septembre	08H30	Cour du haut du collège
4ème	Mercredi 2 septembre	09H15	Cour du haut du collège
3ème	Mercredi 2 septembre	10H00	Salle des devoirs

*Les 6èmes seront libérés de cours le mercredi 2 septembre et débuteront les cours le jeudi 3 septembre.

Au lycée

Une **visite pour les nouveaux lycéens** n'ayant pas pu découvrir l'établissement est organisée le jeudi 27 août à 16H (les familles peuvent être présentes).

Niveau	Date	Horaire	Lieu
2nde	Mardi 1 septembre	13H30	Salle des devoirs
1ère	Mercredi 2 septembre	13H30	Salle des devoirs
Tle	Mardi 1 septembre	10H00	Salle des devoirs

Rentrée (suite)

Photos de classe

**5^è, 4^è et 3^è & Lycée
6^{ème}**

Mercredi 16, jeudi 17 et Vendredi 18 septembre
Mardi 1 septembre

Messe de rentrée

Le mardi 22 septembre 2026 à 12h (en salle des devoirs).

Réunions parents

Niveau	Date	Horaire	Niveau	Date	Horaire
6 ^{ème}	Jeudi 9 septembre	18H30	2 ^{nde}	Lundi 7 septembre	18H30
5 ^{ème}	Jeudi 17 septembre	18H30	1 ^{ère}	jeudi 10 septembre	18H30
4 ^{ème}	Lundi 14 septembre	18H30	Tle	Mardi 15 septembre	18H30
3 ^{ème}	Mardi 8 septembre	18H30			

Manuels et carnet de correspondance

Les élèves, de la 6^{ème} à la Terminale, recevront leurs manuels scolaires la semaine de la rentrée. Il leur sera également remis le carnet de correspondance (sauf pour les lycéens qui l'auront en version numérique).

Fournitures scolaires

**Collège
Lycée**

Se référer aux annexes
Pas de liste prédéfinie hormis l'achat d'une blouse en coton

Le jour de la rentrée

Les élèves devront prévoir de quoi écrire (*il est inutile de surcharger les sacs*).

Organisation pédagogique

Horaires de classe

Collège	<i>Matin</i>	08H00 - 11H55 11H30 pour les 6èmes	<i>Après-midi</i>	13H25 - 17H20 sauf le mercredi
	<i>Lycée</i>	08H00 - 11H55 ou 13H00	<i>Après-midi</i>	13H25 - 17H20 ou 14H20

Périodes scolaires

Collège

Trimestre 1

du 1er septembre 2026 au vendredi 20 novembre 2026

Trimestre 2

du 23 novembre 2026 au vendredi 19 février 2027

Trimestre 3

A partir du 8 mars 2027

Lycée

Semestre 1

du 1er septembre 2026 au 15 janvier 2027

Semestre 2

A partir du 18 janvier 2027

Stage de 3ème

18-19-20 novembre 2026 (dates fixes, non modifiables)

Bulletins

L'ensemble des bulletins des élèves sont transmis par email, ceux-ci sont à conserver y compris après la fin de la scolarité.

Accès au réseau informatique

Chaque élève reçoit un mot de passe personnel dès son arrivée au collège ou au lycée. Ce mot de passe, valable pendant toute la scolarité à Sainte-Anne, permet d'accéder au réseau informatique de l'établissement. Il est strictement interdit d'utiliser le compte d'un autre élève ou de partager son mot de passe. Dès la rentrée, une charte informatique précisant les règles d'utilisation du réseau sera remise à chaque élève, qui devra la signer (cf. annexe contrat de scolarisation)

Informations diverses

ENT Skolengo & Pronote



SKOLENGO

education management software

Taper sur Google :
" ENT Skolengo
Sainte-Anne "

L'établissement a choisi d'utiliser l'**ENT Skolengo** afin de centraliser toutes les informations **sur une seule et même plateforme**. Cet espace numérique permet d'échanger avec l'ensemble de la communauté éducative, d'accéder aux factures et au service de restauration, de consulter les dossiers partagés par classe ainsi que les modules de réinscription. Toutes les communications se font par cet outil.

Pour les nouveaux responsables légaux et les nouveaux élèves, les identifiants seront transmis dès la rentrée.



PRONOTE

Pronote est l'outil dédié à la consultation des notes, les absences et l'emploi du temps. Il est accessible via l'application mobile ou directement depuis le raccourci disponible sur l'ENT Skolengo.

Assurance scolaire



L'établissement a souscrit pour l'ensemble des élèves une assurance scolaire et extrascolaire « individuelle accident » auprès de la Mutuelle Saint Christophe, notamment pour éviter de solliciter les responsables légaux à l'occasion de sorties où leur assurance personnelle peut ne pas les couvrir. Elle ne remplace pas l'assurance Responsabilité civile obligatoire de famille. Elle ne couvre pas les dommages causés à autrui.

Accès à l'établissement & stationnement

Chaque élève possède un badge d'accès à l'établissement, qu'il conserve d'une année sur l'autre ou qui lui est remis à la rentrée. Ce badge sert également au passage au self et à la cafétéria. *En cas de perte, ce badge est facturé 10€.*

Le parking (rue Lamotte Picquet) est réservé aux professeurs et au personnel de l'établissement. Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux familles de n'utiliser ce parking qu'en cas de stricte nécessité. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir sonner au portail en veillant à vous présenter. Des places visiteurs sont disponibles à l'entrée sur votre gauche.

Informations diverses (suite)

Restauration

Les collégiens peuvent déjeuner exclusivement au **self**, tandis que les lycéens ont le choix **entre le self et la cafétéria**.

Chaque élève a un badge avec les comptes de restauration associés :

- Collégiens : un seul compte pour le self.
- Lycéens : deux comptes distincts (self et cafétéria), qu'il leur appartient d'approvisionner séparément.

Les élèves pourront accéder à la restauration scolaire dès la rentrée.

Un document concernant l'abonnement au self sera distribué par le professeur principal durant la première quinzaine. Il devra être complété et retourné après consultation de l'emploi du temps, et au plus tard le 12 septembre 2026.

À noter : les lycéens souhaitant déjeuner à la cafétéria dès le premier jour devront effectuer un paiement minimum de 20 € avant la rentrée, soit auprès du service comptabilité, soit en ligne via l'ENT Skolengo, afin d'alimenter leur compte cafétéria.

Casiers scolaires

L'établissement fait appel à un prestataire, la société Paillard, pour la gestion des casiers scolaires. Ainsi, toutes les démarches sont à effectuer auprès de l'entreprise (réservation, questions diverses, perte de clé, facturation,...) : www.ouestpro.com

Les clés seront remises aux élèves le jour de la rentrée.

Contrat de scolarisation et ses annexes

Le contrat de scolarisation est un document officiel qui formalise la relation entre l'établissement privé sous contrat et les responsables légaux de l'élève. Il précise les droits, les devoirs et les engagements réciproques des deux parties. Il contient également différentes annexes : le règlement intérieur (collège et lycée), l'annexe financière et la charte informatique. L'ensemble de ces documents doit impérativement être lu avec attention et signé par l'ensemble des parties concernées.

Retrouvez-nous sur . . .



sainteanne.brest



Collège - Lycée - Prépa | Sainte-Anne Brest (officiel)



sainte-anne-brest.fr



Collège - Lycée - Prépa Sainte-Anne Brest

